

RECUEIL LXI

Un volume de 600 pages, quelque 2.000 notices familiales ainsi qu'un index de celles-ci, format 19 x 24,5 cm, broché, constituant le *Recueil LXI* de l'Office généalogique et héraldique de Belgique. Tirage limité.

BON DE COMMANDE

SOUSCRIPTION

jusqu'au 19 décembre 2008 : 50 €*
à partir du 20 décembre 2008 : 60 €*
* frais de port éventuels :

Belgique : 10 €/ autres pays d'Europe : 15 €/ autres pays : 20 €

A renvoyer à l'adresse suivante :

Association royale Office généalogique et héraldique de Belgique (OGHB)
avenue Charles Thielemans 93
B-1150 Bruxelles

Envoi contre versement préalable (souscription + port éventuel*)
au compte 363-4428261-57 (IBAN : BE09 3634 4282 6157 – BIC : BBRUBEBB)
de l'OGHB avec la communication « Recueil Anciennes familles de Belgique ».

* A la parution, les souscripteurs qui souhaiteraient éviter les frais de port seront invités à retirer leur(s) exemplaire(s) au centre de documentation de l'OGHB, à l'adresse ci-dessus.

'' ----- Bon de commande

Je, soussigné,

Adresse :

souscris à exemplaire(s) du *Recueil LXI* et vire à cet effet la somme de€ au compte 363-4428261-57 de l'OGHB, avec la communication « Recueil Anciennes familles de Belgique ».

'' Je prendrai ou ferai prendre livraison des exemplaires souscrits lorsque je serai avisé de leur publication.

'' Les exemplaires souscrits me seront envoyés par poste dès leur publication ; j'ai versé les frais de port à cet effet.

Date.....

Signature.....

À paraître en décembre 2008

En souscription

ANCIENNES FAMILLES DE BELGIQUE

par Jean-François Houtart



Groupe familial anversois
(XVIIIe siècle)

ANCIENNES FAMILLES DE BELGIQUE

Cet ouvrage présente l'origine de quelque 2.000 familles belges subsistantes, sans distinction sociale. Pour chacune d'entre elles, il a été tenté de remonter le plus loin possible dans le temps ; le bonheur de l'auteur consiste à suivre une lignée aussi longtemps que des documents probants le permettent.

Cet essai d'analyse critique n'a nullement l'intention de susciter la polémique ou la controverse. Toutes les lignées méritent le souvenir : le seul fait d'assumer sa vie jusqu'à la mort, d'élever ses enfants et de transmettre le flambeau reçu de ses parents mérite le respect. Quelques coups de canif à l'honneur seront tout de même signalés, notamment des usurpations de noms et d'armes, et ce afin d'honorer la mémoire des familles victimes de ces indécidables.

L'ancienneté apparaît comme un concept bien relatif, surtout à l'échelle du temps de l'humanité (quelque sept millions d'années d'après les dernières découvertes), et que d'aucuns peuvent considérer comme insignifiant ou ridicule : *Nous descendons tous d'Adam et Ève...* On ne contestera pas qu'un individu vaut d'abord par sa personnalité, ses talents et ses qualités humaines. Il n'empêche que c'est un lieu commun d'énoncer que le futur se bâtit sur le passé et que nombreux sont ceux qui éprouvent le besoin de connaître leur origine.

Notre compilation devrait donc mettre en lumière – en quelques lignes et avec honnêteté – l'origine avérée ainsi que les principales personnalités des familles étudiées.

Méthodologie

Les familles envisagées ici sont celles qui ont été belges pendant le XXe siècle au moins et dont l'ancienneté est antérieure à 1801. Elles doivent également avoir fait l'objet d'une publication scientifique, avec sources et références, accessible aux chercheurs dans une bibliothèque généalogique belge. En principe, nous n'avons pas diligué de recherches dans les archives.

L'*ancienneté* prend cours avec la première année pour laquelle une mention certaine a été relevée.

Pour chaque famille, il sera donné

- l'année d'ancienneté ;
- le nom actuel ;
- le lieu d'origine à cette époque ;
- l'aïeul le plus lointain ;
- les principales personnalités ;
- l'ouvrage de référence à consulter pour en savoir davantage ;
- le cas échéant, des informations sur la situation nobiliaire, les modifications patronymiques et les seigneuries possédées.

La liste des familles étudiées dans ce livre, avec leur année d'ancienneté, peut être consultée sur le site de l'Office généalogique : www.oghb.org

Exemples de notices :

1468 MARNIX de SAINTE-ALDEGONDE (de) (Moutiers en Tarentaise, duché de Savoie).

Issue de Claude *Marnix*, receveur des émoluments de sceaux de judicature de Maurienne et de Tarentaise en 1468, demeurant à Moutiers, époux de Marie *de Vaudan* et dont les biens sont partagés en 1530. Son fils Pierre de Marnix, docteur es lois, chanoine des chapitres de Besançon, Cambrai, Soignies et Maestricht, est archidiacre de Tarentaise. Son autre fils Jean de Marnix, mort en 1532 et enterré en l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg à Bruxelles, seigneur de Toulouze, est secrétaire, conseiller et trésorier général de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie et gouvernante des Pays-Bas. Son autre fils Pierre de Marnix est en 1544 conseiller des syndics de Chambéry. Son autre fils Bertrand de Marnix, protonotaire apostolique, chanoine de Mons et Tournai, est commanditaire du prieuré de Chaux en Bourgogne. Son petit-fils Jacques de Marnix est nommé en 1551 commissaire général des montres des gens de guerre.

Philippe de Marnix (1538-1598), disciple de Calvin à Genève, propage les idées de la Réforme aux Pays-Bas, dresse le compromis des nobles en 1566 et devient en 1580 bourgmestre d'Anvers.

Deux chanoines de Saint-Claude (Jura) et un chanoine gradué de la cathédrale de Saint-Omer au XVIIe siècle, un chanoine tréfoncier de la cathédrale de Liège au XVIIIe siècle, deux sénateurs et un grand maréchal de la Cour au XIXe siècle.

Seigneurs de Toulouze (Bourgogne), Baudrenghien, Mont-Sainte-Aldegonde, West-Souburg, Ogimont, Crillat, Boussailles, Tretu, Saint-Mauris, Mamquise, Villeneuve et Germigny.

Adjonction du nom *de Sainte-Aldegonde* en 1881.

Chevalier en 1543, 1590 et 1617, vicomte d'Ogimont en 1629, comte en 1749 par le roi Louis XV, reconnaissance de noblesse et des titres de vicomte et comte en 1816, vicomte en 1847, comte en 1832, 1847 et 1878 (pour tous).

A consulter : F. Prims, *De moedertaal van Marnix*, dans *Antwerpiensia*, tome 11, 1937, page 208 ; *Annuaire de la Noblesse belge*, 1879, page 217.

1654 BREL (Comines, comté de Flandre).

Issue de Guillaume *Brel*, qui épouse Jeanne *Grisson* à Comines le 7 octobre 1654. Son petit-fils Jean-Baptiste Brel (1696-1769) est censier à Comines.

Jean-Baptiste Brel (1730-1814), cultivateur, quitte Comines pour s'établir à Zandvoorde. Son fils Jean-Baptiste Brel (1767-1829) est cultivateur à Zandvoorde. Son petit-fils Jean-Augustin Brel (1804-1885), cultivateur, est bourgmestre de Zandvoorde.

Augustin Brel (1839-1898) est boulanger à Zandvoorde. Ses fils Jean Brel, né en 1864, et Nestor Brel, né en 1868, sont boulangers à Wervicq et Zandvoorde. Son autre fils Romain Brel (1883-1964) et son petit-fils Pierre Brel (1923-2001) sont industriels cartonniers à Anderlecht. Son autre petit-fils Jacques Brel (1929-1978) est le célèbre chanteur.

A consulter : Franz Van Helleputte, *Pour toi Jacques Brel*, 1980 ; Guy Waltenier, *Les quartiers d'ascendance de Jacques Brel (1929-1978)*, dans *L'Intermédiaire des Généalogistes*, 1980, page 49.